



# LES RENCONTRES DES PARTENAIRES

JANVIER 2024

**édition n°8**

## **La présence locale des organisations de la société civile (OSC) françaises**

### **participants**

**Florent Chardonnal (WWF)**

**Juliette Bidon (WWF)**

**Delphine Chea (Energy Assistance France)**

**Pierre Moench (Energy Assistance France)**

**Fanny Bordarier (Eclodio)**

**Carole Fortin (Aquassistance)**

**Laure Abel (Aquassistance)**

**Anne-Cécile Ragot (Association Voûte Nubienne)**

**Sébastien Turcaud (Méri diam)**

**Émeline Moreau (GRET)**



## Introduction

Dans le cadre de leurs activités de solidarité internationale, les organisations de la société civile (OSC) françaises peuvent développer une présence locale, permanente ou ponctuelle. Les avantages d'une présence locale sont nombreux (amélioration de la fluidité de mise en œuvre des activités, de la notoriété, développement de partenariat locaux etc.) et elle peut se manifester sous plusieurs formes (antennes, bureaux, branche, OSC locale...).

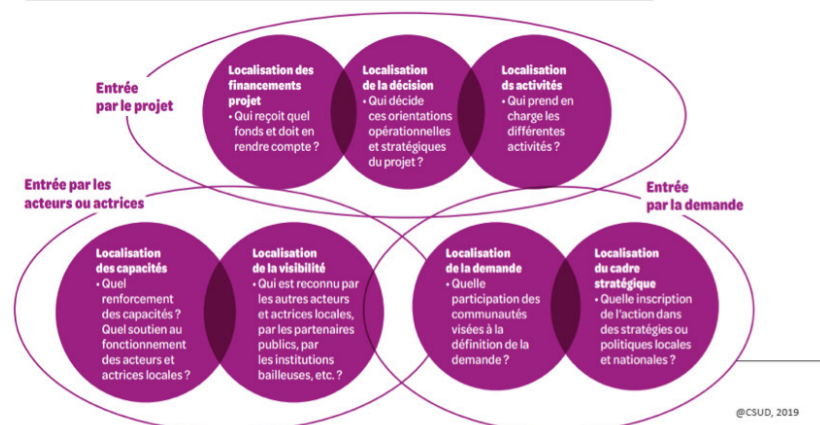
Quelles sont les caractéristiques des modèles mis en place ? Quels sont leurs avantages et inconvénients ? Quelle définition donnons-nous chacun à nos « partenariats locaux » ?

La Fondem propose d'aborder ces questions à travers le témoignage de Sos Sahel et le partage de nos approches respectives.

## Cadre d'analyse

La question de la présence locale des OSC et celle plus large de la « localisation de l'aide » sont étudiées dans le cadre de plusieurs groupes de travail. Nous proposons de reprendre le cadre d'analyse de l'étude « Localisation de l'aide » réalisée par Martin Vielajus et Jean Martial Charancle dans le cadre des travaux de l'OngLAB de Coordination SUD, présentée ci-dessous.

FIGURE 2 : DIMENSIONS DE LA LOCALISATION : PROJET / ACTEURS-ACTRICES / DEMANDE



## Témoignages



Siège en France ou en Europe	Antenne ou bureau rattaché.e au siège	Antennes avec statut juridique indépendant	Organisations de droit local
X	X	X	X

### Organisation opérationnelle

Exemple de l'Ethiopie : c'est un bureau de SOS sahel indépendant ; « SOS Sahel Ethiopie » et le siège ont un partenariat qui s'apparente à une « prestation de service » sur certains projets. Ils peuvent également contractualiser au besoin avec des organisations locales.

### Financement

Une partie est cofinancée par l'AFD, par SOS Sahel et par SOS Sahel Ethiopie.

### Évolution présence locale

Le contexte sécuritaire du Sahel demande de repenser la présence locale avec une attention particulière portée sur l'adaptation aux nouvelles dynamiques des acteurs économiques.



Siège en France ou en Europe	Antenne ou bureau rattaché.e au siège	Antennes avec statut juridique indépendant	Organisations de droit local
X (en Suisse)	X	X	X

### Organisation opérationnelle

Distinctions entre :

- les national office : ont le droit de lever des fonds, de faire de la collecte, ont leur propre CA (leur propre compte en banque)
- les country office : statut droit local.
- des bureaux régionaux qui chapeautent une zone entière (constituée de bureaux nationaux qui n'ont pas de statut juridique, qui sont rattachés au siège)
- des organisations de droit local (WWF Cameroun et WWF Madagascar par exemple)

Le WWF a développé une approche en « réseau », qui permet aux entités WWF de droit local d'adhérer, en respectant des critères d'alignement stratégique, à des initiatives internationales, etc. A long terme, le réseau vise une prise d'indépendance des bureaux dans la mise en œuvre.



### Financement

La levée de fonds se fait majoritairement à Paris. Certaines procédures se font sur le terrain et l'objectif visé est que les chefs de projets fassent de plus en plus leur propre montage financier.



Siège en France ou en Europe	Antenne ou bureau rattaché.e au siège	Antennes avec statut juridique indépendant	Organisations de droit local
x	x		

### Organisation

Le GRET est présent dans 30 pays d'intervention avec 15 représentations (bureaux de droit local) (le GRET Madagascar ou le GRET Sénégal par exemple) qui sont rattachés à GRET France. Ils sont de droit local mais ils n'ont pas leur propre CA, etc.

Le GRET a également des bureaux et antennes dans les pays d'intervention (plus ou moins permanents pour certains selon le cycle des projets). Sur les terrains, au sein des équipes locales, des fonctions et profils variés : responsables de projets, chef.fes de projet, assistantes techniques, animateur.rices, équipe administrative et financière, logisticien.ne, représentant.e pays, etc. Pour la plupart, de droit local. Dans certaines représentations, il peut y avoir des expatrié.es Nord-Sud ou Sud-Sud.

Au siège, sont rattachés les services de la direction, les fonctions supports (service administratif et financier, RH, communication, etc.) et la plupart des responsables de projets thématiques (personnel de droit français). A l'échelle d'un projet, le responsable de projets fait le lien entre l'équipe projet sur le terrain et les services supports au siège.



Siège en France ou en Europe	Antenne ou bureau rattaché.e au siège	Antennes avec statut juridique indépendant	Organisations de droit local
x			

Créé en 2005, Energy Assistance France (EAF) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique. L'association regroupe des salariés ou d'anciens salariés du Groupe Engie (~ 200 adhérents).

Les activités principales sont la conception et la réalisation de projets d'apport énergétique dans les domaines de l'éducation, la santé et le développement économique avec un nouveau volet biodiversité.

Les pays d'intervention d'EAF sont : Afrique du Sud, Bangladesh, Brésil, Chili, Egypte, France, Inde, Liban, Lesotho, Madagascar, Maroc, Mexique, Sénégal, Togo et USA.

### Organisation opérationnelle

Chaque mission est organisée par une équipe projet constituée de membres bénévoles basés en France ou dans les pays d'implantation du Groupe Engie.

L'équipe projet se charge des études techniques, de l'établissement du budget et de l'organisation opérationnelle de la mission avec le support des permanents de l'association (2 personnes).

Sur place, EAF s'associe à une association locale pour bénéficier d'une expertise terrain.

### Évolution présence locale

A ce jour, il n'y a pas de représentation via un bureau par pays.



Siège en France ou en Europe	Antenne ou bureau rattaché.e au siège	Antennes avec statut juridique indépendant	Organisations de droit local
x			

### Organisation

C'est une association indépendante (de droit français) avec 600 adhérents actifs appartenant ou ayant appartenu au groupe Suez (adhérents ou bénévoles).

Les interventions ne sont pas forcément sur les zones où est implanté le groupe Suez.

L'équipe permanente en France est constituée de 5 personnes – sur le terrain ils s'appuient sur les compétences des bénévoles.

Pour chacun des projets, les chargées de projet se partagent la gestion de projet, et font un recrutement de bénévoles par la suite. Pour réaliser les actions et les travaux sur place, AQS peut faire appel à des partenaires locaux et/ou des relais locaux, et fait travailler des entreprises locales.

### Évolution présence locale

AQS souhaite s'ancrer un peu plus pour générer plus d'impact. Pour le Togo, par exemple, AQS réfléchit à la création d'une présence sur le long terme (recrutement VSI).

Possibilité d'un partenariat Aquassistance-GRET dans l'accompagnement du VSI (support logistique, échange projets etc.).

## ASSOCIATION VOÛTE NUBIENNE



Siège en France ou en Europe	Antenne ou bureau rattaché.e au siège	Antennes avec statut juridique indépendant	Organisations de droit local
x	x		

7 personnes au siège et des bureaux au Burkina Faso, au Sénégal, au Ghana et au Bénin (50 salariés de droits locaux).

### Organisation opérationnelle

Il n'embauchent pas d'expatriés, les équipes locales sont très souvent des personnes issues des communautés locales. Ils sont les plus à mêmes d'aller parler avec les maçons, les familles : organisations paysannes, groupements de femmes etc.

Ils sont formés au niveau technique. Ils vont contribuer conjointement au développement d'une méthodologie pour faire évoluer le marché. Ces équipes locales sont cruciales (la création d'AVN a été faite par un maçon paysan).

### Financement

Le travail se fait en consortium (système en cascade avec les organisations locales.). Il y a des RAF dans chaque pays, mais soutenus par le siège qui effectue un gros accompagnement des équipes terrain. Les bureaux ne sont pas autonomes sur la levée de fonds : il est difficile d'adapter les logiciels utilisés au siège.

### Évolution présence locale

Difficulté du maintien des représentations nationales : parce que les financements vont aux projets, le « coût d'investissement » pour monter ces antennes est important et pèse trop lourd sur les budgets projets.

Dans certaines zones rurales, ANV a dû fermer les bureaux à cause de l'arrêt de l'aide française.



Siège en France ou en Europe	Antenne ou bureau rattaché.e au siège	Antennes avec statut juridique indépendant	Organisations de droit local
x			

Les ONG belges ont moins de moyens que la France donc il peut y avoir un manque de ressources à mobiliser par rapport aux partenaires dans des projets multi-acteurs.

### Organisation opérationnelle

Le siège est petit (une dizaine de personnes), et Eclósio a aussi des projets au « Nord », à destination des campus. Les actions du Sud sont des projets de recherche-action et de

développement.

Il y a un coordinateur dans chaque pays : il reçoit une délégation de pouvoir pour déposer des projets, et a l'autorité à l'échelle du pays (comme au Sénégal où ils sont une quarantaine de personnes). Eclósio a fait le choix de n'avoir que des équipes locales.

Le seul contrat d'expatrié est au niveau de la coordination régionale qui fait le lien entre les coordination-pays et le siège. Cette représentation régionale est le prolongement du siège et l'appui direct au niveau des pays.

### Financement

La limite de cette organisation est le volet financier, qui reste détenu au siège. La perspective est d'évoluer vers un RAF au niveau régional.

## FONDEM

Siège en France ou en Europe	Antenne ou bureau rattaché.e au siège	Antennes avec statut juridique indépendant	Organisations de droit local
x			

### Organisation opérationnelle

Un volontaire est sur place à Madagascar et au Sénégal (contrat spécial).

Seule contrainte VSI : il ne peut pas être originaire du pays d'intervention mais il ne doit pas nécessairement être français.

Pour la mise en œuvre des projets, la Fondem signe des conventions de partenariat avec des OSC locales, avec la mise en place de rétrocessions financières.

### Financement

La limite de cette organisation est le volet financier, qui reste détenu au siège. La perspective est d'évoluer vers un RAF au niveau régional.

## Débats

### Aspects positifs de la présence locale des OSC internationales

- Beaucoup de discussions importantes se déroulent sur le terrain, on laisse une forte place au networking dans le pays, il y a énormément d'opportunités qui ne sont visibles que du terrain, donc il est intéressant de renforcer les capacités de levées de fonds en local.

- Il est important d'avoir une représentation pour la bonne circulation des informations entre le siège et le terrain.

- La présence locale permet une meilleure adaptation des projets et plus de pragmatisme : certaines actions sont difficiles à prendre en charge à distance : la formation professionnelle des agriculteur, l'ingénierie sociale etc.

### Aspects négatifs de la présence locale des OSC internationales

Le risque est d'occulter l'idée de travailler avec des OSC locales une fois que les antennes des OSC internationales sont implantées (exemple de l'appel à projet NIONG de l'AFD ouvert aux ONG locales).

Les points d'attention :

- le process est-il adapté aux OSC locales ?
- les « antennes locales » des OSC internationales ne se substituent-elles pas aux « vraies » OSC locales ?

Si la représentation locale des OSC internationales est considérée comme une OSC locale, il faut s'assurer qu'il existe d'autres mécanismes permettant que l'aide soit fléchée sur des OSC « réellement » locales.

## Pistes futurs

### Aspects positifs de la présence locale des OSC internationales

- **Regards croisés** : permettre la remontée d'informations du terrain, notamment identification des besoins et choix stratégiques de cadre logique.
  - > Nouveau dispositif des VSI croisés
- **Montée en compétences des partenaires** : Les petites associations locales n'ont presque aucune capacité de connaissance et de contact avec les antennes locales des bailleurs (type ambassade ou AFD)
  - > Pistes d'optimisation ?
  - > Pourrait être considéré de la responsabilité des OSC internationales de faire connaître les OSC locales aux bailleurs nationaux (au moins au niveau des ambassades). Cela pourrait déjà leur donner des clés pour le reporting etc., pour faire monter les associations locales en compétences.
- **Réflexion sur la « valeur ajoutée » de la contribution du siège** : dans le cas des partenariats entre siège et antennes locales, si l'expertise technique & la majeure partie de la gestion financière et administrative, y a-t-il un accaparement de la valeur ajoutée au niveau des sièges ?
  - > Si cette redondance peut être un risque, cela peut aussi être vu comme un transfert de compétence ou renforcement de capacité réussi.
  - > Possibilité de concevoir qu'au siège reste la réflexion stratégique et la capitalisation des actions en terme d'impacts globaux.
  - > Un changement de positionnement nécessaire à anticiper et amorcer cette transition !

## **LES RENCONTRES DES PARTENAIRES**

**Fondation Énergies pour le Monde**  
**[contact@fondem.org](mailto:contact@fondem.org)**  
**[www.fondem.org](http://www.fondem.org)**